

Labellisation «Commune en santé»

MONT-NOBLE 2023, 2 étoiles



Historique du programme



Développé par Promotion santé Valais, le label «Commune en santé» a été lancé officiellement en décembre 2010 avec les labellisations des communes de Vétroz et Grimisuat

Le Nouvelliste

Mardi 7 décembre 2010

La santé, une idée à faire circuler

VÉTROZ/GRIMISUAT ► Les deux communes du Valais central ont reçu hier leur certification «Commune en Santé», décernée par Promotion Santé Valais. Le début d'un mouvement destiné à s'étendre.

JEAN-FRANÇOIS ALBELDA

Hier en fin d'après-midi, les communes de Vétroz et Grimisuat ont reçu à Sion le premier label «Commune en Santé» décerné par Promotion Santé Valais et son extension, le Centre Alimentation et Mouvement. Le but de la démarche est de mettre en valeur les initiatives communales contribuant à la bonne santé des citoyens et tant l'une que l'autre commune ont fait montre de nombreuses initiatives allant en ce sens.

«L'idée de créer ce label est venue de l'exemple du Pedibus, dont le nombre de lignes ne cesse de croître de par le bouche à oreille intercommunal. Les bonnes idées doivent circuler», déclare Gilles Crettenand du Centre Alimentation et Mouvement. Cette certification s'inscrit dans la volonté de Promotion Santé Valais de promouvoir les politiques publiques favorables à la santé. Car comme le précise le directeur Jean-Bernard Moix, «une bonne santé n'est pas seulement le «silence des organes», ou le fait de ne pas être malade. C'est, comme le dit l'OMS, un état complet de bien-être physique, mental et social.»

Le rôle des communes

Pour les organismes initiateurs du projet, les communes jouent un rôle essentiel dans une optique de prévention à moyen et long terme. «Ce sont elles qui connaissent le mieux la santé de leurs citoyens, leurs besoins et leurs spécificités», plaide Jean-Bernard Moix. Et là intervient Promotion Santé Valais en synchronisant les diverses associations actives dans le domaine, en réalisant un «état des lieux» des mesures prises par les communes.

Avec 14 mesures validées allant de Fouchette Verte à la fête des volsirs ou le passage de tout le village en zone 30 km/h, Vétroz obtient un label «Commune en Santé» une étoile. Grimisuat,



Jean-Bernard Moix, directeur de Promotion Santé Valais, Stéphane Germanier, président de Vétroz, Géraldine Marchand-Balet, présidente de Grimisuat et Gilles Crettenand du Centre Alimentation et Mouvement. LE NOUVELLISTE

avec 15 mesures validées passe elle en catégorie deux étoiles. «Nos discussions avec Gilles Crettenand nous ont fait prendre conscience que nous avons déjà beaucoup d'initiatives et d'infrastructures liées à la santé dans notre commune. Ce recul nous permet de mieux coordonner les efforts», note la présidente de Grimisuat Géraldine Marchand-Balet. Même discours de la part de son confrère vétrozien Stéphane Germanier. «Nous avons été séduits par le côté concret de cette labellisation. Et cela nous permet de voir ce qui se fait ailleurs et de s'en inspirer», note-t-il.

De deux communes cette année, Promotion Santé Valais espère rallier une trentaine, surtout les communes peu peuplées, à sa cause d'ici quelques années.

www.alimentationmouvementvs.ch

Comment obtenir le label?

Pour obtenir le label gratuit «Commune en Santé», la commune qui postule doit effectuer un inventaire des mesures qu'elle a entrepris ou qu'elle s'engage à entreprendre dans six domaines différents: politique communale, sociétés/animations, famille, école, économie/commerce et espaces publics/infrastructure. Les communes qui soutiennent au minimum une mesure par domaine peuvent bénéficier du label une étoile. Celles soutenant entre 6 et 12 mesures dont au minimum une par domaine peuvent obtenir le label deux étoiles. Et enfin, celles soutenant plus de 12 mesures dont au minimum une par domaine peuvent viser les trois étoiles. Promotion Santé Valais a envoyé en juin une brochure à l'intention des 143 com-

munes valaisannes contenant une liste de 24 mesures possibles. Et propose également dans les contacts quasi quotidiens entretenus avec les diverses instances communales, de solliciter la labellisation. «Quatre communes sont d'ailleurs en cours de certification», explique Jean-Bernard Moix. La signature hier après-midi de Grimisuat et Vétroz est une première suisse, mais les initiateurs du projet veulent l'étendre à la Suisse. Les communes labellisées seront mises en évidence sur le site web du Centre Alimentation et Mouvement Valais, bénéficieront d'une certaine exposition médiatique et pourront utiliser à loisir le logo «Commune en Santé» dans leur communication. JFA



Promotion santé Valais
Gesundheitsförderung Wallis

Communes labellisées

68 communes labellisées sur l'ensemble des cantons partenaires



Objectifs du label

- Renforcer les compétences des communes en promotion de la santé
- Valoriser les mesures favorables à la santé déjà existantes dans les communes
- Inciter les communes à développer ou mettre en œuvre de nouvelles mesures
- Ancrer et pérenniser la dimension «santé» et ces mesures sur le long terme



Bénéfices pour les communes



Etablissement d'un bilan des mesures existantes

Etablissement d'un bilan des mesures existantes



Augmentation des connaissances en promotion de la santé

Plus de connaissances et de compétences en promotion de la santé



Identification des besoins dans sa commune

Identification des besoins dans sa commune



Amélioration de l'image de sa commune

Plus de cohérence et une belle image de la commune



Consolidation des relations avec les organismes de promotion de la santé



Des mesures dans 6 domaines d'action



Politique
communale



Offre de loisirs



Famille et
solidarité



École



Santé au
travail



Espaces
publics

Labels
Politiques
d'intégration
Subventions
Commissions

Activités des aînés
Passeport
Vacances
Animations
jeunesse
Sport urbain
Colonies, camps
Marches
organisées

Repas des aînés
Soutien à la
parentalité
Fête des voisins
Animations
interculturelles et
intergénérationnelles
Conférences,
interventions

Journées sportives
Jardin potager
Bike to school
Programmes
prévention
Médiation par les
pairs

Formation continue
Animations
spécifiques
Cours santé ou
prévention
Accès au sport

Places de jeux
Sentiers pédestres
Limitation du trafic
Mobilité douce
Infrastructures
sportives
Bancs, fontaines



Labellisation de la commune de Mont-Noble



label 2 étoiles, 53 mesures de promotion de la santé

1. Ancrage de la dimension santé et bien être dans les différentes politiques communales, notamment grâce à la création de la commission qualité de vie (11 mesures).
2. Mesures en faveur d'un lien social fort.
3. Politique de développement durable, favoriser le lien à la nature, préservation de la biodiversité et des espaces naturels.





Politique
communale

11 mesures

Mesures

Rôle de la commission qualité de vie

Politique de développement durable

Soutien aux sociétés locales et aux écoles de
musique, soutien aux magasins des 3 villages

Politique d'intégration

Confrérie du blé et du pain



Programme d'amélioration

Evaluer la pertinence d'engager un animateur
socio-culturel.





Offre de loisirs

9 mesures

Mesures

Cours de sport pour tous, culture, le passeport vacances, le festival les lettres de Soie, les ruches à livres...

Programme d'amélioration

Participer au duel intercommunal la Suisse Bouge





Famille et
solidarité

14 mesures

Mesures

Rencontres et repas des aînés, livraisons de repas à domicile, repas des bénévoles, ensemble c'est tous, subventionnement des abonnements de ski, Mini zoo à la ferme et la découverte des animaux, la donnerie...

Programme d'amélioration

Réalisation d'un local pour la jeunesse





École

6 mesures

Mesures

Ecole en forêt et jardin scolaire, le bibliobus, ateliers de prévention et de promotion de la santé...

Programme d'amélioration

Adhésion au réseau écoles 21

Développer les activités sportives dans les structures d'accueil



Promotion santé Valais
Gesundheitsförderung Wallis



Santé au
travail

2 mesures

Mesures

Sécurité et santé au travail pour les collaborateurs, ergonomie au travail, formation relative à l'utilisation des débrifillateurs

Programme d'amélioration

Insérer les mesures de promotion de la santé dans le cahier des tâches du responsable santé et sécurité au travail

Mise à disposition de vélos électriques pour les collaborateurs





Espaces
publics

11 mesures

Mesures

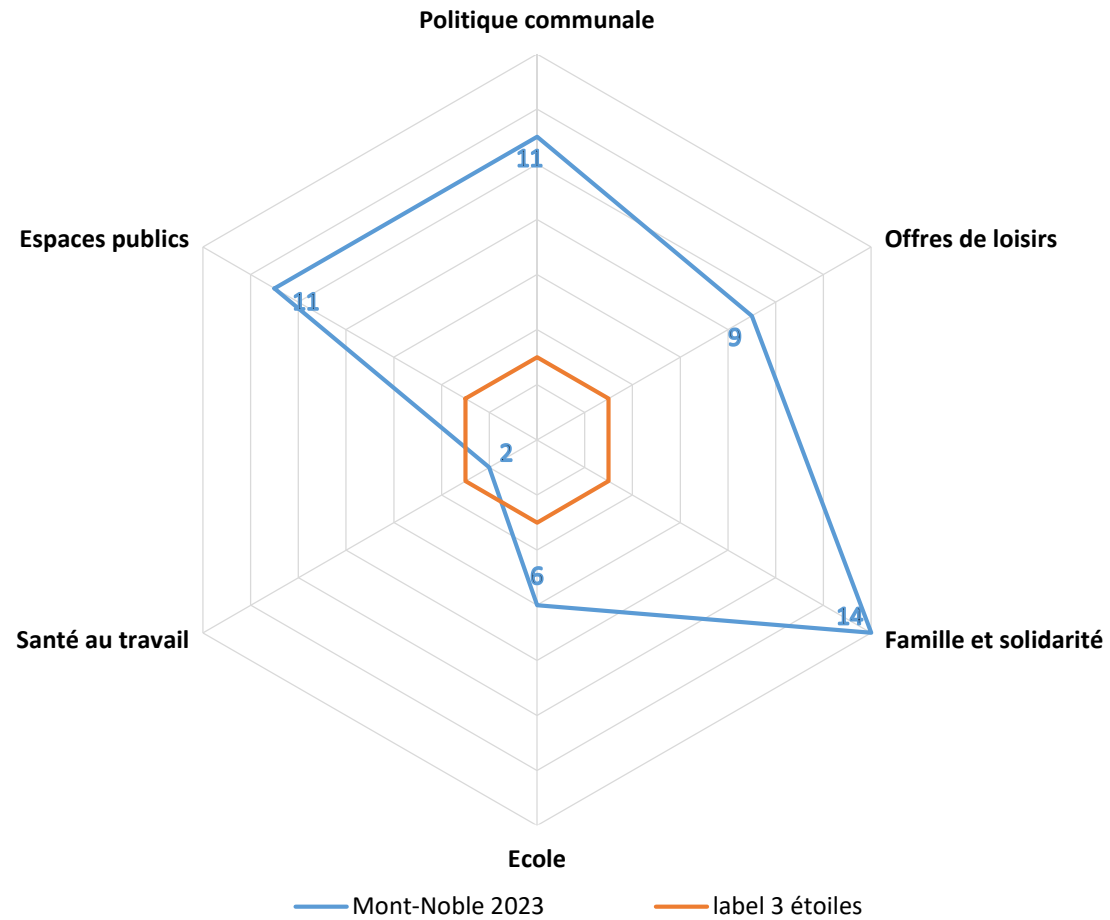
Biodiversité et environnement: Erbio - Entretien verger et préservation des arbres fruitiers, fontaines d'eau potable, nettoyage et entretiens des espaces de nature, places de jeux, place de pétanque, infrastructures sportives, chemins pédestres..

Programme d'amélioration

Mobilier urbain adapté aux aînés
Pedibus sur le chemin de l'école



Mesures de promotion de la santé par domaine



FELICITATIONS à la commune de Mont-Noble

